

LA MÉTÉO: FRÉQUENTS PASSAGES NUAGEUX ET POSSIBILITÉS D'AVERSES, VENTS MODÉRÉS. AUJOURD'HUI: MIN. 14°, MAX. 25°. DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2.

Recast

Sears

Hourra Canada!
En vigueur jusqu'au 28 juillet

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

CANDIDAT VEDETTE DE TURNER

Garneau s'engage à relancer le débat constitutionnel

Le candidat vedette de John Turner au Québec, M. Raymond Garneau, a promis hier de lutter pour que sa province « récupère » son droit de veto et adhère pleinement au nouvel accord constitutionnel.

M. Garneau a pris cet engagement en présence de son chef et d'une brochette de nouveaux candidats lors d'une conférence de presse à Montréal. Il participait au lancement de la campagne électorale du Parti libéral au Québec.

GILLES PAQUIN

L'ancien ministre des Finances de Robert Bourassa a expliqué qu'il revenait à la vie politique à la demande expresse de M. Turner et sans avoir posé de conditions sur son rôle dans un éventuel gouvernement libéral.

Mais il entend « se battre pour que le Québec récupère ce droit de veto que le gouvernement de monsieur René Lévesque a marchandé pour satisfaire aux exigences d'une stratégie politique ».

Nos informations en A 10 et A 11

Se tournant vers M. Turner, comme s'il sollicitait son appui, M. Garneau a affirmé qu'il voulait aussi « lutter pour que le Québec adhère pleinement au nouvel accord constitutionnel ».

Il n'a cependant pas insisté sur les moyens qu'il entendait prendre pour arriver à cette fin.

Même si la Cour suprême a déjà déclaré que le Québec n'avait pas de droit de veto constitutionnel et n'en avait jamais eu, M. Garneau affirme qu'il ne fait pas « d'abus de langage » en parlant de la sorte. Il s'agit là toutefois d'une question politique qui ne peut se régler sans l'accord des autres provinces.

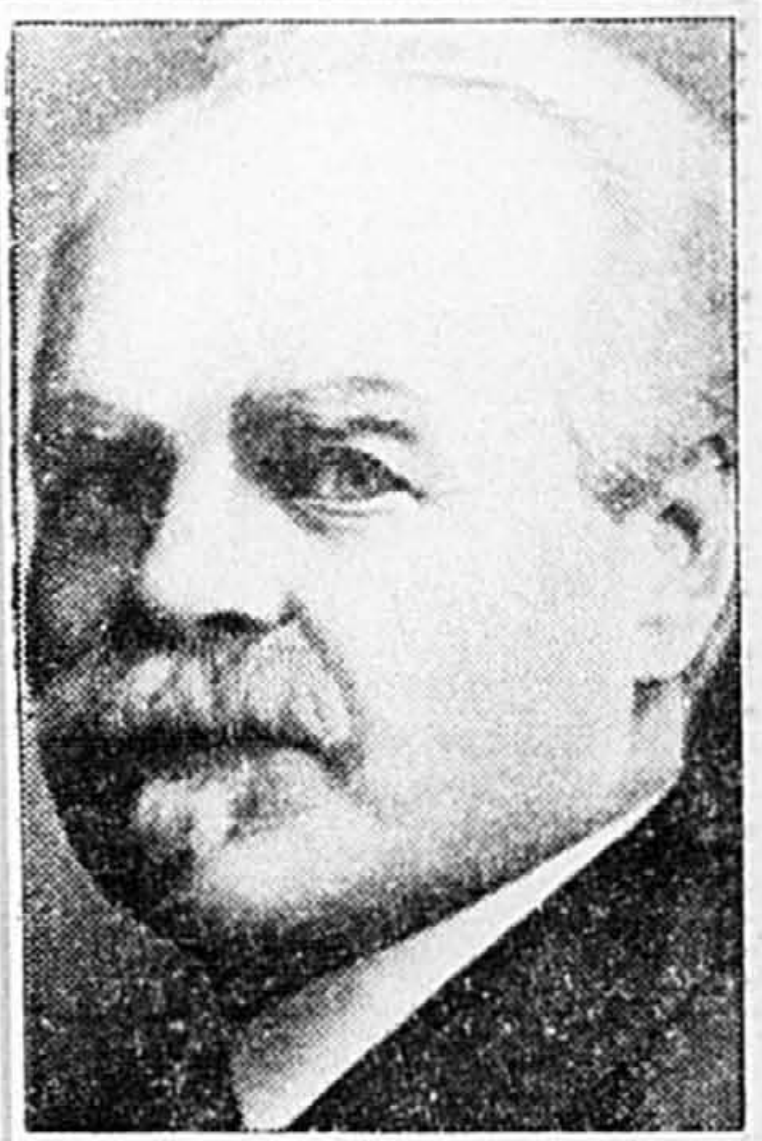
Moins catégorique, M. Turner a dit qu'il était prêt à rouvrir le dossier constitutionnel, mais il a réitéré son refus de négocier avec l'actuel gouvernement du Québec. Il préfère attendre la venue au pouvoir de l'équipe Bourassa et croit que M. Garneau serait alors en « position spéciale » pour négocier.

Se disant conscient que le Québec ne vit pas uniquement de langue et de constitution, M. Garneau a indiqué qu'il entendait donner la priorité au développement économique et sur-

voir GARNEAU en page A 2



MM. Garneau et Turner lors du lancement, hier à Montréal, de la campagne électorale du Parti libéral au Québec. photo Bernard Brault, LA PRESSE



photothèque LA PRESSE
Trefflé Berthiaume

Un timbre pour les 100 ans de LA PRESSE

Sa Majesté Elisabeth II dont le portrait orne toujours nos billets de banque, nos pièces de monnaie et nos timbres-poste, cede le pas, de plus en plus, aux femmes et aux hommes illustres qui ont contribué à l'essor du pays. C'est ainsi qu'à compter du 16 novembre, les Canadiens, d'une extrémité à l'autre du pays,

DENIS MASSE

pourront affranchir leur courrier avec une effigie de celui que l'on considère comme le véritable fondateur de LA PRESSE, l'honorable Trefflé Berthiaume.

Tout comme le docteur Emmanuel Persillier-Lachapelle qui avait été l'un des cofondateurs de l'hôpital Notre-Dame et à qui les Postes canadiennes ont rendu hommage par l'émission d'un timbre-poste en 1980, à l'occasion du centenaire de voir TIMBRE en A 2

Le meurtre de Denise Morelle: l'oeuvre d'un maniaque

Le meurtre crapuleux de la comédienne Denise Morelle ne peut-être que l'oeuvre d'un maniaque, d'un fou, qui court encore les rues. Les policiers sont déboussolés; ils cherchent des pistes pour retrouver l'auteur de cet acte barbare.

MARTHA GAGNON

Non seulement la comédienne âgée de 58 ans a été battue, étranglée, mais elle a aussi été agressée sexuellement. C'est ce que révèle l'autopsie qui a été pratiquée sur le corps, hier. Mme Morelle aurait été frappée à la tête avec un objet contondant et étranglée à l'aide d'une corde. On l'a trouvée à moitié nue dans un logement de la rue Sanguinet qu'elle s'était rendue visiter.

L'un des enquêteurs de la section des homicides, Jean-Luc Leblanc, affirme qu'il s'agit d'un crime d'une « violence inouïe que



Denise Morelle

l'on n'avait pas vue depuis longtemps ». Le seul mobile pourrait être l'argent. Le porte-monnaie ainsi que tous les papiers d'identité de la victime sont disparus.

Il est probable, toujours

d'après les enquêteurs, que la comédienne avait quelques centaines de dollars dans son sac à main ce jour-là.

Le logement, situé au 1689 de la rue Sanguinet, entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Ontario, était inoccupé depuis la mi-juin. Curieusement, la porte n'était pas verrouillée et n'importe qui pouvait y entrer sans demander une autorisation.

La maison qui abrite ce logement vétuste est la propriété d'une compagnie qui s'occupe de la location par téléphone. Ainsi, plusieurs personnes auraient visité le logement au cours des dernières semaines. Aucune d'entre elles n'a signalé d'incidents fâcheux.

Les policiers ont rencontré le propriétaire et questionné plusieurs personnes tout au long de la journée d'hier. Ils ne savent toujours rien. Dans le quartier, les gens sont quelque peu inquiets.

Le crime aurait eu lieu entre 15 heures et 18 heures, mardi. On n'écarte pas l'hypothèse que Denise Morelle se soit retrouvée face à face avec un individu qui occupait clandestinement le logement. Elle avait informé l'un de ses amis intimes de son intention d'aller visiter ce logis.

Il semble que la police n'ait trouvé à l'intérieur aucun indice, aucune empreinte, susceptibles de l'éclairer. « Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un vagabond du quartier, il n'y a aucune bouteille de bière ou d'alcool », explique l'enquêteur Leblanc. Hier soir, les policiers devaient rencontrer l'ancien locataire.

La dépouille de la comédienne bien connue sera exposée samedi soir et dimanche au salon Alfred Dallaire, au 4505 est, rue Sainte-Catherine. Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures, à l'église Saint-Clément, dans l'est de la métropole



Une trêve aux sabots au grand dam des huissiers

Les médecins sont en vacances à Berthier ou dans les Laurentides, les avocats se promènent en Gaspésie ou aux « états », les travailleurs de la construction écumant l'Abitibi, la Beauce et quelques campings avoisinants, bref, il n'y a pas beaucoup de clients pour les huissiers par ces belles journées qui s'étirent. De telle sorte que

FRANÇOIS FOREST

la récréation est sonnée pour ceux-ci et pour tous ceux qui auraient pu, au cours des prochains jours, tomber sous le joug du sabot de Denver.

Pour toutes ces raisons, les huissiers sont donc en vacances: trop de voitures de touristes en ville, migration des Montréalais vers la campagne et besoin pour ces gens de loi de faire eux aussi une pause, histoire de mieux travailler à la rentrée d'août.

Cela dit, les huissiers sont un

peu embêtés. Par exemple, dans les locaux de la firme Linteau-Villeneuve, rue St-Jacques, on se demandait, hier, quand les nouveaux programmes d'informatique de la Ville de Montréal allaient être mis à jour. Il y aurait, paraîtrait-il, selon Denis Linteau, près de 30 000 fautifs en ville dont 15 000 auraient pour une raison ou une autre changé de plaques ou de voiture au cours des derniers mois. Le ministère des Transports fait des pieds et des mains pour répertoire tout ce beau monde et la Ville, aux prises, elle aussi, avec ses fonctionnaires-vacanciers d'été tarde à donner l'information aux huissiers, toujours prêts. Voilà pourquoi, il semble y avoir trêve aux sabots pour une couple de semaines, ce qui ne veut pas dire que le service pour le respect de la circulation à Montréal n'est pas au poste. Car comme le disent les huissiers, « la Ville ne peut pas perdre à émettre tout de suite ce qu'elle encaissera plus tard ».

4
SEPTEMBRE

Le bon soldat

« Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là » affirmait le héros de Corneille.

Dans la plupart des drames de guerre, on retrouve ce soldat intrépide que rien ne saurait abattre. Qui refuse obstinément de déposer les armes. D'admettre que, pour lui, le combat est peut-être fini. Même si ses compagnons d'armes sont disparus. Ou ont déserté. Pour lui, la bataille continue et il tient obstinément à en être.

Le récent départ de Marc Lalonde achève de placer Jean Chrétien dans cette position. Simple troupier à ses débuts, il a fait partie de ce commando d'élite de Québécois qui ont graduellement pris la direction des opérations au quartier général d'Ottawa. Aux côtés des Trudeau, Lalonde, Marchand, Pelletier, il a livré tous les combats et gagné tous ses galons. Au point qu'il a cru sérieusement devenir général en chef.

Aujourd'hui, le quarteron est démembré et des troupes fraîches montent aux barricades. Sous les ordres d'un nouveau chef qui a été son rival. La lutte se poursuit et Jean Chrétien fait encore le coup de feu. Comme si de rien n'était. En bon soldat. Mais un soldat un peu isolé au sein de son propre régiment. Face à de brillantes recrues qui estiment le moment venu pour elles de prendre les choses en main.

Mais il reste. Pour l'instant. Par devoir. Et non plus, manifestement, par plaisir. « On m'en demande beaucoup » a-t-il laissé tomber, un peu las, il y a quelques jours.

Jean Chrétien est encore sur la ligne de feu dans la campagne en cours. Mais seul l'avenir dira si c'est vraiment pour lui le début d'un nouvel engagement. Ou un baroud d'honneur. Celui d'un bon soldat.

PIERRE GRAVEL

DÉPÔT GARANTI TRUST GENERAL

11 1/4%
90-179 JOURS
INTÉRÊT À L'ÉCHÉANCE

DOUBLEMENT AVANTAGEUX
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT

SUCCURSALES
Mtl University: 1 100, University, 871-7200
Mtl Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Ville Mont-Royal: Centre Rockland, Niveau 2, 341-1414

CONSEILLERS
Mtl Ahuntsic: 382-8000
Laval Chomedey: 687-6790
Rive-sud: St-Hubert: 482-1880
Granby: 378-8461

13 3/4% (5 ans) 13 3/4% (3 ans) 13 1/8% (15 mois)
Intérêt annuel Intérêt à l'échéance

SOMMAIRE

Annonces classées C 6, C 7
Arts et spectacles
— Informations..... B 1, B 3
— Cinéma B 4
Décès, naissances, etc. C 9
Économie C 1, C 6
Editorial A 6
Êtes-vous observateur? ... B 11
FEUILLETON B 11
Horoscope..... B 12
Le monde B 7
Météo A 2
Mots croisés..... C 7
Mot mystère C 6
Quoi faire aujourd'hui .. B 4, B 5
Tribune libre A 7

TARLOÛD SPORTS

Mots croisés..... 14
Bandes dessinées 10 et 11



LES TROIS GOUVERNEMENTS VERSENT \$8 MILLIONS

Québec 84 évite la fermeture de justesse



Le ministre fédéral Charles Lapointe a trouvé des fonds dans les budgets de son ministère pour offrir même plus qu'on lui en demandait. téléphoto PC

■ QUÉBEC - Québec 84 est passé à un cheveu de devoir fermer ses portes à mi-chemin de sa saison, ce qui aurait notamment signifié la mise à pied de 2 000 étudiants embauchés pour l'été et l'annulation de la course Transat Tag.

PIERRE VINCENT

Mais l'intervention, in extremis, des gouvernements fédéral, provincial et municipal, qui se sont finalement tous entendus pour appuyer la Corporation Québec 84 en offrant une garantie financière pouvant atteindre \$8 millions, permettra la poursuite, jusqu'au 24 août, de toutes les activités entourant cette fête de la voile. Mieux: le support financier des gouvernements est à ce point généreux que le Vieux-Port de Québec sera désormais accessible gratuitement à un plus grand nombre de citoyens.

C'est la décision du gouvernement fédéral de consentir une nouvelle marge de manoeuvre (jusqu'à concurrence de \$3,5 millions) à Québec 84, décision rendue publique hier par le ministre Charles Lapointe, qui a mis fin, « définitivement » espère-t-on, au suspense de la corporation. Qui, depuis quelques semaines, manquait à ce point de liquidité que ses employés ne savaient plus, d'une paye à une autre, s'ils pourraient encaisser leur chèque.

À peine quelques minutes après l'annonce du fédéral, le ministre Clément Richard déclarait que le gouvernement du Québec hausserait son engagement de \$2 millions à \$3,5 millions. À cela, il faut ajouter le million de dollars que la Communauté urbaine de Québec avait déjà promis d'injecter dans les fêtes du Vieux-Port.

Au total donc, Québec 84 dispose maintenant d'un coussin finan-

cier de \$8 millions, ce qui devrait lui permettre de mener sa barque à bon port jusqu'à la fin sans ne plus avoir à évoquer de problèmes d'argent. Après avoir poussé un soupir de soulagement, le président Richard Drouin devait toutefois préciser, hier, qu'il demeure confiant de ne pas avoir à utiliser cette somme au complet.

« Toutes les conditions sont maintenant réunies pour pouvoir exécuter intégralement notre plan de relance », a ajouté le président de Québec 84. Outre les efforts spéciaux pour rendre le site plus animé et plus attirant pour les visiteurs, la corporation, de concert avec ses trois partenaires gouvernementaux, va maintenant s'appliquer à mettre au point des mécanismes pour élargir la gratuité d'accès à un plus grand nombre de citoyens.

« Par respect pour les détenteurs de passeports, qui ont un droit de préemption », a précisé M. Drouin, il n'est nullement question d'implanter la gratuité pour tous et à toutes heures, mais les passe-droits seront si nombreux qu'il y aura probablement, au cours des prochaines semaines, plus de visiteurs invités que de visiteurs payants sur le site.

C'est essentiellement pour apaiser la colère des concessionnaires, qui s'ennuient à mourir dans leur commerce depuis la chute spectaculaire des entrées au Vieux-Port, au lendemain du départ des grands voiliers, que la Corporation a décidé de multiplier les entrées à l'œil sur son site.

Alors que les concessionnaires seraient partisans d'un libre accès au site pendant toute la journée, les dirigeants de la corporation privilégient, eux, la formule des journées spéciales gratuites pour différentes couches de la société (personnes du troisième âge, handicapés, enfants...) pour divers trucs de promotion (par exemple, une station de radio dis-

tribuera 5 000 billets le 24 juillet prochain, dans le cadre d'une opération « balconville »). Le président Drouin rencontre aujourd'hui les commissaires Pierre Lévasseur (fédéral) et Gilles Loiselle (provincial) pour établir toutes ces modalités.

Des budgets existants

Les deux gouvernements tiennent aussi mordicus — pour des raisons différentes de celles des concessionnaires — à ce principe d'élargissement de la gratuité.

Le ministre Lapointe en a même fait, hier, une condition à son offre de \$3,5 millions. Invité par ailleurs à expliquer comment il a pu soudainement trouver une telle somme, après avoir déclaré la semaine dernière qu'il était impossible de débloquer de nouveaux fonds avant la fin de la campagne électorale, M. Lapointe rétorque qu'il s'agit d'argent pris à même des budgets existants à son ministère des Approvisionnements et services.

De cette enveloppe, \$2,5 millions seront versés dans les coffres de la Société immobilière du Vieux-Port pour qu'elle puisse acheter de Québec 84 certains éléments d'infrastructure et \$1 million passera au budget du commissaire Lévasseur pour qu'il paye les factures des spectacles d'ici la fin de la saison. Le budget de programmation de la Corporation était au départ de \$2,8 millions, et il reste grosso modo une note de \$1,5 million à venir.

Quant au montant de \$3,5 millions du Québec, il servira à éponger les problèmes que la corporation jugera les plus urgents. C'est en tout cas ce que nous a déclaré, hier, au cours d'une interview téléphonique, le ministre Richard, qui insiste par ailleurs pour faire savoir qu'il est très heureux que son homologue fédéral ait accepté « sa » proposition de venir en aide à Québec 84.

Nouveau spectre : requête en recours collectif de \$4 millions

■ La Corporation Québec 1534-1984 qui, à quelques semaines de la cessation de ses activités, menaçait d'enregistrer un déficit d'importance, risque d'en voir revenir le spectre au cours des prochains mois.

LÉOPOLD LIZOTTE

Un avocat du quartier Côte-des-Neiges, Me Guy-Charles Gervais, a en effet déposé en Cour supérieure, hier après-midi, une requête en recours collectif contre la corporation (sans but lucratif), dont les initiatives n'ont pas réussi à emballer Québécois et touristes. Me Gervais, qui a acheté, au

prix de \$30, un passeport de saison, valable du 23 juin dernier au 24 août prochain, se plaint particulièrement du fait que son coupe-file a été fortement dévalué lorsqu'on a décidé de faire chuter de \$11 à \$6 le tarif d'entrée journalier.

Rappelant que, par la même occasion, on a permis, lors du passage des grands voiliers, l'accès au Vieux-Port de Québec à tous les détenteurs de ces billets à rabais, il se plaint de ce que les activités, sur le site, ne correspondaient pas à la publicité antérieurement faite, et que plusieurs pavillons ne fonctionnaient même pas au moment de l'ouverture.

Selon ses prétentions, quelque 200 000 personnes à travers le Québec auraient acheté de tels passeports à prix élevés (\$24 pour les enfants) et qu'ils n'ont pas obtenu en contrepartie les services annoncés et prévus.

En raison de cette inexécution partielle des obligations contractuelles de la Corporation, Me Gervais, qui demande à devenir le représentant autorisé du groupe, entend donc réclamer pour chacun des abonnés frustrés \$20 de dommages et intérêts. Ce qui équivaudrait à aller chercher, dans les coffres dé garnis de la malheureuse organisation, une somme approximative de quatre millions de dollars.



MER ET MONDE

Pierre Vincent

Gilles Normand

La voile dans le conscient collectif des Québécois

■ En dépit de tous les accidents de parcours, les festivités de Québec 84 auront au moins permis de mettre la mer et la voile dans le conscient collectif des Québécois, et, ne serait-ce que pour ça, il était important de faire Québec 84, estime Yves Gélinas. Le marin québécois de 45 ans, qui fait de la voile depuis vingt-cinq ans, recevait hier le trophée de l'Ancre d'or et le Prix du public du Festival du film maritime et d'exploration de Toulon, pour son film « Jean du Sud autour du monde ». Le président du Festival, Jacques Boix, est venu en personne rendre hommage à Gélinas, hier, à Québec.

« Revenez demain, ce sera meilleur »

■ Le chanteur français Renaud, qui s'est avéré la grande vedette du 17e Festival d'été de Québec, était loin d'être en aussi bonne forme, lors de son spectacle à l'Agora dans le Vieux-Port, que lorsqu'il a chanté au Pigeonnier. Il l'a lui-même reconnu au moment des rappels, confiant même à son public qu'il ne méritait pas cette marque d'appréciation. « Je ne le mérite pas, c'a vraiment mérité tout le temps du spectacle. Revenez demain, ce sera meilleur », a-t-il dit à un certain moment aux quelques milliers de spectateurs qui l'ont néanmoins écouté jusqu'à la fin, en dépit d'un ciel incertain. Après Québec, Renaud ira chanter à Montréal. Au Spectrum.

L'armée nous parle

■ Dans le cadre du plan de relance de Québec 84, l'armée a décidé d'organiser diverses activités sur le site du Vieux-Port. Et pour que ça ne passe pas inaperçu, elle a préparé, comme il se devait, des pochettes de presse contenant divers communiqués. Dont celui où l'on peut lire, après avoir appris que le programme actuel est le « 2R22ER », que les militaires organiseront, les 23 et 24 juillet prochains, des promenades pour les enfants à bord de « trois véhicules grizzly dédiés

à cette tâche »; qu'une équipe de fantassins « fera du rappel » à partir du toit de l'édifice Gauvreau-Beaudry, les 23 et 24 juillet; et qu'on propose, du 23 au 27 juillet, « un kiosque du SRGC auquel sera exposé une maquette de pont Bailey et d'un pont moyen à poutres ».

Le Cirque ou la glissade ?

■ Après une tournée de plus d'un mois un peu partout en province, le *Cirque du Soleil* rentrera dans la Vieille Capitale la semaine prochaine, pour jouer trois jours de suite sur le site du Vieux-Port. Toutefois, l'installation du grand chapiteau semble poser un assez gros problème: depuis qu'on a installé une super-glissade d'eau pour les enfants, il semblerait qu'il ne reste plus de place où loger le cirque. On étudie en ce moment la possibilité de retirer temporairement la glissade pour monter le chapiteau à l'emplacement prévu, mais la glissade d'eau étant assez populaire, on préférerait trouver une autre solution... À suivre.

Frappé par la foudre

■ Le plus grand catamaran de course au monde, le nouveau *Charente Maritime II*, qui a quitté La Rochelle à destination de Québec peu après être sorti des chantiers de construction, a été arrêté par la foudre dans la région des Açores, où il est maintenant en réparation. Le système électronique du voilier a été complètement brûlé et il doit être remplacé.

Selon l'architecte naval, Xavier Joubert, qui a construit le trimaran *Paul-Ricard*, d'Eric Tabarly, et le *Biotherm*, de Florence Arthaud, il est plutôt rare que la foudre frappe ainsi les bateaux de course, mais on a vu quelques fois des monocoques prendre feu à la suite d'un tel accident.

Selon M. Joubert, un bateau construit en aluminium résiste mieux à la foudre qui, en tombant sur lui, se perd directement dans l'eau, comme si l'embarcation elle-même agissait comme paratonnerre. La situation est différente dans le cas des nouveaux multicoques, dont le mât est généralement métallique alors que les coques sont faites de matériaux de plastique ou en fibre de carbone.

Transat TAG: les coureurs protestent contre le nouveau délai avancé pour les essais

■ PARIS (AFP) — L'Association des coureurs d'épreuves transocéaniques (ACIMO) s'élevé contre la décision des organisateurs de Québec-Saint Malo, qui leur a été notifiée par télex le 10 juillet, exigeant leur présence à Québec pour des essais dans le Saint-Laurent. Ces essais sont destinés à ventiler les concurrents sur l'une

ou l'autre des lignes de départ dès le 1er août, en fonction des temps réalisés. Les coureurs avaient signé préalablement un document dans lequel ils s'engageaient à effectuer ces tests de vitesse à partir du 11 août, soit huit jours avant le départ.

L'ACIMO estime que cette instruction de course arrive beau-

coup trop tard pour que tous les coureurs soient en mesure de la respecter. En conséquence, ses membres s'inquiètent des accidents susceptibles de survenir au départ du fait de la présence de grands multicoques contraints de s'élancer depuis la deuxième ligne aux côtés de voiliers beaucoup moins rapides.

■ QUÉBEC - La flotte de plus de 25 schooners qui devait gagner Québec depuis Halifax, en disputant une course à partir de Gaspé, ne viendra pas.

GILLES NORMAND

Le promoteur de cette nouvelle attraction, qui aurait été présentée du 30 juillet au 6 août, l'armateur montréalais Jean O'Keefe, a été forcé d'annuler son projet puisque la flotte aurait été composée de beaucoup moins de navires que prévu.

Et Québec 84 et le commanditaire, Air Canada, ont donné leur consentement pour que soit annulée la venue de ces bateaux. Québec 84 ne voulait pas « vendre un éléphant qui risquait de n'être qu'une souris », pour reprendre les propos du directeur des services de presse, Roger Labonté, et le transporteur aérien a choisi la voie de la prudence.

Les schooners sont des bateaux de classe « C » mais de grément traditionnel, qui ressemblent en plus petit au célèbre bateau de la Nouvelle-Écosse, le *Bluenose II*. Ils seraient venus grossir pour une semaine l'armada de neuf grands voiliers qui sont ancrés dans le bassin Louise jusqu'à la fin des fêtes de la mer.

Déjà quatre de ces schooners avaient quitté Halifax, au début de la semaine, comme auraient dû le faire d'autres bateaux du même type. On les attendait à Québec le 30 juillet. Entre cette date et le 6 août, ils auraient formé deux parades avant de redescendre le fleuve vers leurs ports d'attache, sur la côte est des États-Unis et dans les Maritimes. Les dispositions ont été prises pour aviser les capitaines de ces voiliers qu'ils n'avaient plus rendez-vous à Québec.

Cette attraction, de même que l'armada, avaient été insérées dans le calendrier des activités du plan de relance de Québec 84 qui, avec un budget regarni par des injections gouvernementales, pourra songer à autre chose.

Au début de la saison, les organisateurs du spectacle des schooners avaient annoncé la venue de 30 bateaux, chiffre qui est passé à 25, puis à 18 et, tout dernièrement, à 11 bateaux, dont on n'avait plus la certitude qu'ils seraient tous au rendez-vous.

La société Air Canada avait accepté de commanditer ce rassemblement de voiliers pour une somme de \$100 000.

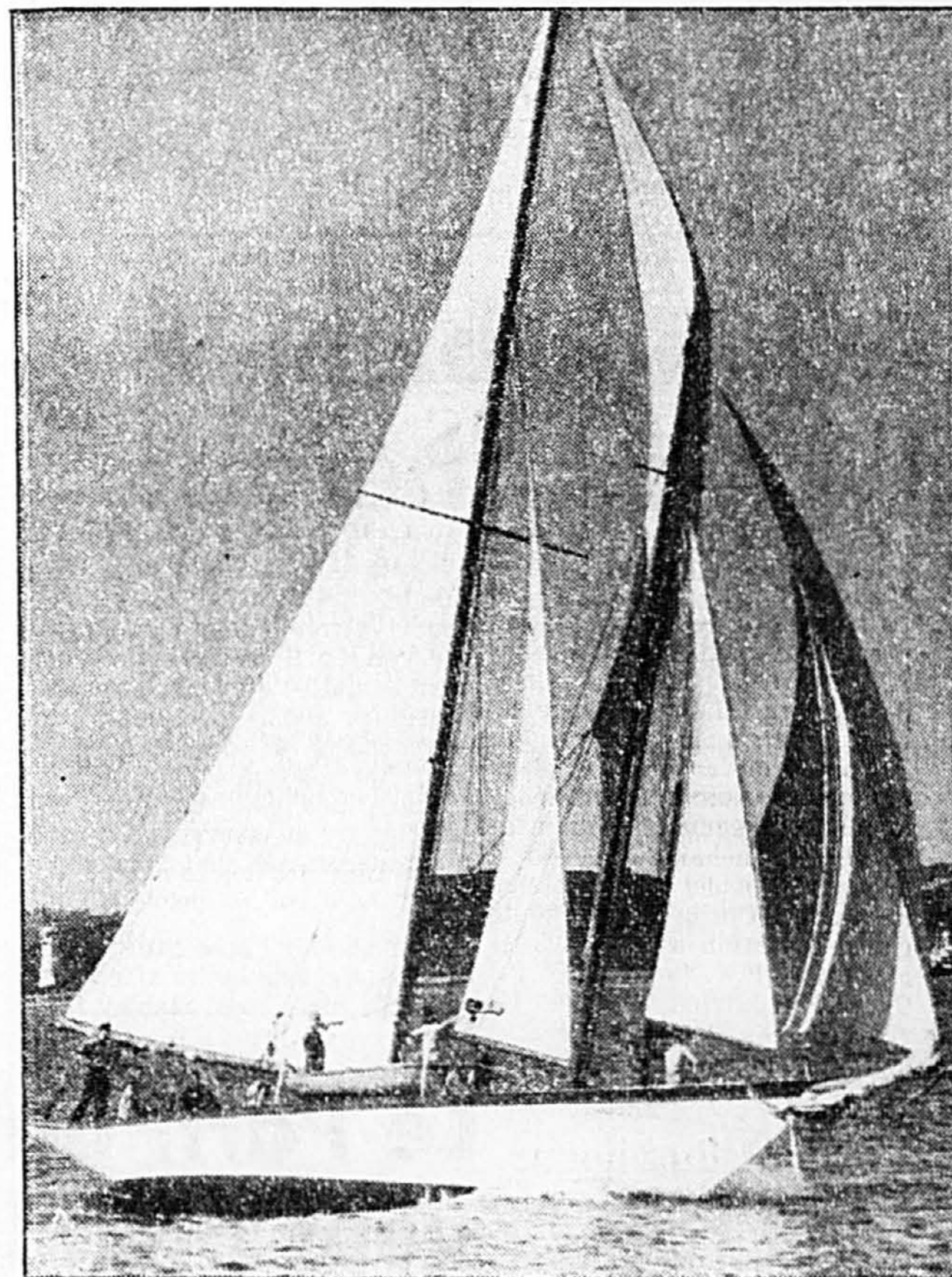
Le relationniste Ralph Tingley, de la Nova Scotia Schooner Association, ce projet était « disproportionné, grandiose et organisé par des gens qui manquaient d'expérience dans les courses de voile. C'était un projet de réveurs ». Selon lui, la participation des schooners aux fêtes de Québec 84 nécessitait pour les capitaines beaucoup de temps, au moins cinq semaines, et peu d'en-

tre eux auraient pu s'offrir d'au-

si longues vacances.

Selon M. O'Keefe, 11 des 25 bateaux dont il avait obtenu l'assurance qu'ils participeraient, se sont décommandés au cours des derniers jours, en raison d'ennuis essentiellement techniques et

mécaniques. M. O'Keefe, président de la compagnie de commandes et financement Cominter, a précisé que les capitaines des quatre schooners, qui avaient déjà mis le cap sur Québec recevront un dédommagement de \$1 000.



photothèque LA PRESSE

Trop de bateaux de ce type s'étaient décommandés.

Deux marins du Dar Mlodziezy restent au Canada

■ TORONTO (AFP) — Deux anciens membres de l'équipage du grand voilier polonais *Dar Mlodziezy*, qui avaient quitté leur bateau à Sydney (Nouvelle-Écosse) le 11 juillet dernier, ont été autorisés à demeurer au Canada, apprenait-on hier de source officielle à Toronto.

MM. Wotjek Slupek et Dariusz Reiss, tous deux âgés de 22 ans, seront autorisés à travailler dans leur pays d'accueil, jusqu'à ce que leur demande

d'un statut de réfugié soit examinée, d'ici deux ans au plus, a déclaré un porte-parole des services d'immigration canadiens.

Depuis le 14 juin dernier, cinq marins polonais et un marin soviétique ont cherché refuge au Canada.

Le *Dar Mlodziezy* avait participé au rassemblement des grands voiliers, organisé dans les eaux canadiennes à l'occasion des festivités marquant le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Québec.